

# Si j'étais président

Extrait offert par :  
Charles Edward Caplife  
<http://caplife.free.fr>

DU MÊME AUTEUR

*Messe en Apnée Majeure*, FrazMitic, 2005

*L'Île Rebelle I : Légende du Livre Sésamique de Nangommier*,  
FrazMitic, 2004

Charles Edward Caplife

# Si j'étais président

essai

FrazMitic







# I

## LE COURT TERME

### 1. La mentalité

Récemment, dans un cercle littéraire, j'ai rencontré un compatriote exemplaire en matière de fanfaronnade, un Gros Morceau. Comme chacun d'entre nous, il aime profondément son pays. Naturellement, la conversation n'a pas tardé à rouler sur Haïti et mon interlocuteur, fort en verve, ne s'est pas fait prier pour révéler qu'il est bien introduit dans les milieux politiques : il faudrait même l'imaginer avec vingt ans de carrière derrière lui, fût-ce seulement par procuration, grâce à un frère qui travaille dans une organisation internationale. Au détour d'un commentaire, il m'a demandé : « Et maintenant, qui sera président en 2011 ? » La phrase m'a surpris, presque choqué. Monsieur Préval, notre nouveau président, n'était pas encore entré en fonction que son élection était déjà de l'histoire ancienne pour Gros Morceau. Conjecturant une plaisanterie, j'ai guetté un sourire sur les lèvres du causeur : en vain.

Au bout d'un moment, j'ai dû admettre que l'homme avait vraiment hâte de voir la fin de ce mandat à venir. Ébranlé, je lui ai répondu avec candeur : « Et le peuple qui, dans l'intervalle, attend une amélioration de sa condition, l'as-tu oublié ? » Pour bavard qu'il ait été jusque-là, il n'a pas répliqué, comme s'il n'avait aucune idée sur le sujet. Seule la présidence semblait l'intéresser. J'ai passé l'heure à tenter de

le convaincre que le fauteuil rembourré du palais albâtre n'est pas le seul siège qui compte : il y a aussi, dans Port-au-Prince et au-delà, nombre de petites chaises de paille à occuper ; elles sont peut-être grouillantes de punaises, mais ceux qui montreront de l'habileté à s'y asseoir et faire œuvre utile n'en seront que plus dignes de respect. Dans la foulée, j'ai prêché qu'un recalé à l'élection présidentielle peut encore être utile à son pays s'il le veut : ce qu'il ne peut accomplir en tant que chef suprême, il peut l'adapter à un autre niveau. J'ignore si ce sermon a eu un effet.

De retour au bercail, je critiquais encore la mentalité de Gros Morceau et des politiciens qui lui ressemblent. Mais depuis, j'ai trouvé une autre façon de l'aborder pour en retenir l'aspect positif : il faut effectivement se projeter dans l'avenir, car il est clair qu'une seule mandature ne suffira pas pour redresser Haïti ; il y a tant à faire.

Lancé sur ces idées d'action et de redressement, j'ai saisi l'occasion pour me reposer la question : « Si j'étais président, que ferais-je pour Haïti ? » Et j'ai essayé d'y répondre avec honnêteté. Bien sûr, d'autres fonctions méritent une égale attention : « Si j'étais sénateur, député, maire de telle ou telle commune, simple citoyen, comment m'y prendrais-je pour faire exister Haïti ? donner un sens au fait d'être Haïtien ? » Cette période post-électorale est un bon moment pour se poser ces questions parce que, normalement, une élection implique une impulsion, un nouveau départ. Et des bras animés d'une vigueur nouvelle, toute coumbitique<sup>1</sup>, sont prêts à se mettre au travail ; ils n'attendent que l'envoi de la chanson qui galvanise et donne du cœur à l'ouvrage. Certes,

---

<sup>1</sup> De *coumbite*, travail collectif (souvent agricole), non rémunéré, effectué au profit d'un membre de la communauté, lequel, en acceptant cette aide, prend vis-à-vis des travailleurs un contrat moral dont il s'acquittera en participant à son tour à d'autres *coumbites*.



l'idéal serait que les politiciens fassent campagne et dévoilent leurs plans pour le pays à l'aube des élections sinon avant. Mais s'ils en sont dépourvus, c'est tout à leur honneur de rester muets ou de parler avec une sourdine, redoutant que l'on vote pour eux. Néanmoins, au lieu de retourner au silence, les candidats battus devraient profiter de la distance qui les sépare des futures échéances électorales pour peaufiner et divulguer leurs projets ou simplement leurs idées.

Chaque Haïtien devrait faire cet exercice, non dans l'intention d'empêcher les élus de travailler mais plutôt pour les aider à construire l'avenir. En ce qui me concerne, je vais livrer mon programme « Feu de tout bois » pour maîtriser *L'Île Rebelle* et ce n'est plus du roman. Il s'étale sur vingt ans et au-delà. La projection peut paraître longue. Chez les banquiers, le court terme évoque un horizon à moins de deux ans ; le moyen terme, deux à cinq ans ; et le long terme, tout ce qui dépasse cette limite. J'ai multiplié ces valeurs par quatre en prévision de lenteurs aux causes multiples et diverses : songez que le gouvernement intérimaire a mis vingt-quatre mois pour organiser des élections quand six suffissent dans d'autres pays.

L'objectif étant de construire Haïti en scientifique et non en politicien, l'idée de réélection sera écartée. Cet article n'est pas une lettre ouverte au président de la République. Toutefois, j'en profite pour souligner combien la situation du nouvel élu est unique. Pour avoir déjà exercé cette charge, monsieur Préval connaît le terrain ; et n'étant pas éligible en 2011, il se trouve libéré des entraves induites par l'envie d'être réélu. Il peut donc saisir cette chance pour faire des réformes massivement bénéfiques. Fin de la parenthèse.

L'essence de « Feu de tout bois » se résume en un mot : simplicité. Cela ne revient pas à nier la complexité du casse-tête haïtien. Pour résoudre un problème difficile, une bonne

méthode consiste à le décomposer en sous-problèmes et en terminer avec les plus simples d'abord. L'impact psychologique de ces petites victoires est un gain progressif en assurance.

## **2. Attaque frontale contre la faim**

En 2006, peu de gens contesteraient qu'Haïti soit dans un état d'urgence : le peuple a faim. Comment affronter ce problème ? En vertu du principe de simplicité énoncé ci-dessus, la réponse est enfantine : il faut *concrètement* nourrir les Haïtiens. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, pour satisfaire les besoins nutritifs, chaque personne doit disposer d'au moins 2300 calories par jour. Si j'étais au pouvoir, ma plus haute priorité serait donc de vérifier que tout citoyen a accès à ces calories et, au besoin, de les lui procurer gracieusement. Ainsi, à la fin de mon mandat, aucun Haïtien ne pourrait prétendre mourir de faim ; sauf au figuré.

Est-ce le rôle de l'État de faire la cantine ? Un État doit garantir la sécurité de ses citoyens : si une menace physique se présente, il lève une armée ; dans les autres cas, il manifeste sa prévoyance en prenant des mesures orientées vers l'épanouissement collectif. Dans un pays organisé, lorsqu'il y a guerre, catastrophe ou fléau, bref, à chaque fois que l'urgence l'exige, les ressources de première nécessité sont rationnées. Concrètement : la composition de la population étant connue, on distribue des tickets de rationnement au peuple, qui va s'approvisionner en des points précis. Les arguments du genre « Il n'y en a pas pour tout le monde » ne sont pas retenus : le peu dont on dispose, on le répartit ; c'est tout.

L'État haïtien n'a plus d'armée. Pour être utile aux Haïtiens, il lui reste donc, entre autres, la tâche de leur donner à manger. Les États-Unis et nombre d'Organisations Non

Gouvernementales tentent déjà de le faire à sa place ; on ne peut que les en remercier. Mais il s'agit de responsabilités, voire de prérogatives, purement haïtiennes, qu'il faut exercer par la mise en place de structures adaptées. Le marronnage<sup>2</sup> de l'État en cette matière explique que, malgré la fougue et la multiplicité des organisations humanitaires, Haïti reste à la remorque des pays de l'hémisphère nord ou de l'Amérique. Si l'on peut comprendre l'intervention étrangère en cas de catastrophes, on ne peut accepter la mise sous tutelle alimentaire de manière pérenne, car l'Haïtien y perd en dignité, lui le fier révolutionnaire. Une action gouvernementale doit être entreprise avec la volonté d'en sortir. Il faut inverser l'approche de l'aide internationale : Haïti doit déterminer ses besoins, satisfaire ceux qu'elle peut couvrir elle-même et chercher de l'aide sur le reste. Les vrais amis de ce pays sont ceux qui l'aideront à prendre ce cap.

C'est le bon endroit pour lancer un appel : grands pays étrangers bailleurs de fonds, veillez à ce que votre aide atteigne vraiment le peuple haïtien. Puisque vous prônez le droit d'ingérence, vous pouvez forcer la classe politique haïtienne à mettre en place un système de minima sociaux : appelez-le Welfare, Bien-être, RMI, KPL (*Kòb Pou Lav*)<sup>3</sup> etc. Mais réclamez sa mise en place. Exigez le respect des droits de l'homme, qui ne se limitent pas à la liberté de presse et l'absence de torture : « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale » (art. 22 de la Charte). Exigez des Haïtiens le respect de leur propre Constitution : « L'État reconnaît le droit de tout citoyen à un

---

<sup>2</sup> De *marron*, esclave en fuite : le fait de se défilier.

<sup>3</sup> Bien-être : Allocation de bien-être social ; au Canada, 1944 — KPL (*Kòb Pou Lav*, argent pour la vie) : Minimum vital ; en Haïti, ??? — RMI : Revenu Minimum d'Insertion ; en France, 1988 — Welfare (social welfare) : Bien-être social ; aux États-Unis, 1932.

logement décent, à l'éducation, à l'alimentation et à la sécurité sociale » (art. 22). Vous y gagneriez. Cela réduirait le flux des réfugiés à vos portes : si, par exemple, la France envoie le RMI aux Haïtiens, ceux-ci jugeront inutile le voyage outre-océan. En outre, n'imposez pas vos propres entreprises pour consommer les prêts, aides et autres dons que vous octroyez. Cela permettra aux ingénieurs, médecins, agronomes et bien d'autres Haïtiens qualifiés de rester au pays. Petit à petit, ils recevront le respect et la confiance dus à leurs longues années d'études et ne succomberont pas au chant d'un exil abominable, fût-il volontaire.

Cet objectif de remplissage des ventres atteint, on ne pourra pas dire de l'Haïtien : « Il est vivant et il vit. » Vivre suppose d'évoluer, émancipé, le front haut, et bien d'autres paramètres encore qui entrent dans le calcul de l'Indice de Développement Humain, lequel est inférieur à 0,5 en Haïti. Mais une ère sera révolue : celle où la cendre peut rester froide toute une journée sous les réchauds à charbon ou entre les trois pierres du foyer.

### **3. Recensement**

Certaines priorités découlent directement de cette décision d'instaurer le KPL. En effet, comment départager de manière équitable ceux qui en ont besoin et les autres ? Encore une fois, la réponse est simple : contrôle des revenus, donc recensement. Ce dernier mot porte le respect dû au citoyen, à qui il convient de démontrer, avant toute chose, qu'il compte et est compté. Haïti, c'est aussi les Haïtiens eux-mêmes. Laisser l'un d'entre eux naître, vivre et mourir dans les mornes sans que personne au niveau étatique ne soit avisé de son existence est un grave manquement de l'État. Les hommes ne sont pas des bêtes. Et, à l'étranger, même les Animaux ont leur Société Protectrice.

Il peut paraître étonnant que, dans une situation aussi critique, l'État envisage de compter les Haïtiens, chose qui semble déjà faite de surcroît. Pourtant, cette action est nécessaire et fondamentale. Quand une mère de famille prépare à manger, elle doit connaître à l'avance le nombre de bouches à nourrir. Elle ne peut attendre le moment de dresser la table pour découvrir le double d'assiettes à remplir.

Le but n'est pas de compter les gens parce qu'ils doivent aller déposer un bulletin dans l'urne. L'enjeu est de savoir comment améliorer leurs conditions de vie. Il s'agit d'un travail de longue haleine : le recensement est, pour une grande part, cause de retard dans l'organisation des élections depuis 1987. Donc un inventaire intégral, à but sociétal et non électoral, demandera encore plus de temps. Mais quand il aura lieu, et tout au cours de son déroulement, Haïti connaîtra mieux ses besoins. Cette collecte de données vise à faire savoir non seulement où et quand les gens sont nés mais bien d'autres informations à leur sujet : lieux de vie et moyens de subsistance, métiers, composition des habitats, nombre d'enfants par foyer, etc. C'est seulement à partir de là que l'on peut savoir si l'on a besoin d'une route et de quelle qualité.

Quand on évoque ce genre d'opération devant certains Haïtiens, ils sont perdus de scepticisme. Car ils ne voient pas d'organisme haïtien qualifié en la matière et redoutent que les fonds, colossaux, fassent défaut. Ils oublient les Jean-Jacques Servandieu, les TiZo et autres Morcom, assis tout près d'eux dans le bateau en perdition et qui, sans prétendre détenir la solution optimale, brûlent de participer à la recherche d'une issue non fatale.

En clair, il s'agit d'établir, avec les moyens du bord, de bons fondements pour comptabiliser les gens, leurs ressources et leurs besoins. Si le pays est divisé en départements,

arrondissements, communes, habitations, ce ne doit pas être uniquement dans un but électoral. Cette structure peut être mise à profit pour pérenniser le recensement. Compter est une activité à la portée de tous les élèves du secondaire. Et s'ils pouvaient en tirer une rétribution, si minime soit-elle, ce serait déjà pour leurs parents une preuve de l'utilité d'aller à l'école.

D'autres synergies sont à prévoir. Ainsi, on se rendra vite compte qu'il faut un code postal, et des postiers, pour joindre ce monsieur Kataroulo, grabataire, qui habite quelque part à Savane Désolée et lui livrer son KPL tous les mois. La nécessité de s'assurer que cet argent lui parvienne réellement ouvre un autre volet de la question.

#### **4. Sécurité et justice**

La sécurité n'est pas un luxe. Elle n'est pas seulement nécessaire pour rassurer les étrangers désireux de nous rendre visite. Elle est indispensable au succès de tout programme de développement : les guerres civiles et autres conflits assimilés sont les premières causes de famines, devant les rigueurs climatiques. L'insécurité s'entend, au sens classique, comme une menace latente pour les personnes et les biens. Mais les injustices et les inégalités, comme par exemple la détresse alimentaire ou une espérance de vie rétrécie, participent aussi de l'insécurité ; celle-ci est souvent le revers de celles-là.

Victime d'abus au fil des siècles, et d'absence de repères pendant les deux dernières décennies, le peuple dérive vers l'érection de l'autodéfense et du « rouleau compresseur » en règles de vie. Car il a l'impression de ne pouvoir compter sur personne. Aussi faut-il le reprendre en main, lui apprendre à respecter l'autorité de l'État. Mais la répression n'est pas forcément l'unique solution. Si la fermeté est nécessaire

pour assurer l'ordre public, elle est souvent mal comprise dans un contexte de famine où des gens cherchent à survivre. Normalement, une fois le problème des ventres affamés résolu, les actes désespérés se résorberaient : les gens malintentionnés, car il y en a, auraient plus de difficulté à recruter des candidats pour aller incendier des hôpitaux, perpétrer des kidnappings, mettre des commerces à sac, vendre de la drogue. Dans l'intervalle, la justice et son auxiliaire, la police, ont un rôle non négligeable à jouer ; il faut une police respectable et respectée, travaillant au service d'une justice fiable, pour calmer les impatients et ceux qui voudraient les manipuler.

Beaucoup sera donc demandé au peuple pendant cette période : discipline, patience, voire sacrifices. Pour être convaincantes, les instances gouvernementales devront montrer l'exemple. Mais, si nous sommes déjà aux frontières de l'utopie, ne tombons pas dans l'angélisme. L'escroquerie des coopératives boursières fictives et la disparition de conteneurs d'aide alimentaire nous rappellent que, sur toute la hauteur de l'échelle sociale, il existe des individus sans scrupules qui ne répugnent guère à dépouiller les pauvres. Or le KPL, s'il réussit, va brasser des sommes énormes. Son instauration va provoquer des tentations multiples. Au mieux, il y aura des erreurs, des malentendus et des réticences.

Erreurs d'abord : dans les sphères chargées d'administrer le programme, il peut échapper aux cadres que l'achat d'une seule voiture sur le budget du KPL peut priver 5000 personnes de leur allocation. Malentendus ensuite : certains zéloteurs risquent de confondre contrôle des revenus et spoliation ; croire que le but est de mettre les riches à l'index ou de jeter les classes sociales dans l'affrontement. Réticences enfin : dans les milieux nantis, on peut être tenté de s'enfermer dans un égoïsme forcené et prôner que les

pauvres n'ont qu'à travailler. Or ce serait perdre de vue les termes de l'alternative : soit on procure du travail aux gens soit on leur porte assistance ; mais, de toute façon, il faut leur donner quelque chose à ménager, car un homme qui n'a rien à perdre est dangereux. Payer des contributions sociales est une façon de tuer les germes d'une guerre civile ou de nouvelles dictatures ; de désarmer ces hommes qui, reclus dans leurs oubliettes sociales et mordus de privations, ne ressassent qu'une prière : « Attendez que je pose la patte sur le pouvoir et vous verrez de quel gaiac je me chauffe ! » Ce pays s'est forgé aux cris de « La liberté ou la mort ! » On aurait tort d'attendre qu'il crie « La vie ou la mort ! » pour prendre la mesure des disparités qui l'écartèlent.

Quitte à copier, autant le faire avec application : dans les pays qui nous servent de modèles, voire de patrons, tout capitalistes qu'ils soient, l'État cherche à concrétiser l'Égalité, l'un des trois piliers utopiques (avec la Liberté et la Fraternité) des sociétés démocratiques. Dans ces pays où l'individualisme est le maître mot, le chacun pour soi est banni au niveau institutionnel. L'État mobilise la dernière énergie en vue de collecter les impôts qui, pour être hérités de systèmes féodaux (taille, corvée, dîme et tributs de toutes sortes), ne constituent pas moins un moyen juste d'aplanir les inégalités quand ils sont bien affectés. Il met la fraude fiscale au rang des plus grands crimes qui se puissent commettre et se garde, tant bien que mal, d'afficher son impuissance et sa peur de fâcher la classe économique.

Cette parenthèse nous ramène au rôle de l'État. Il ne suffit pas de dire : « Amenons des industries, la richesse retombera en pluie sur le peuple. » Le but d'un industriel n'est pas de créer du bonheur social, mais de la richesse ; pour lui et ses actionnaires. L'État ne doit donc pas commettre l'erreur de leur déléguer ses responsabilités. Les pouvoirs législatifs et exécutifs doivent les considérer pour



ce qu'ils sont : des partenaires de discussion qui doivent, eux-aussi, se soumettre aux lois de la République. Car tous les problèmes soulevés ici peuvent et doivent être résolus de manière légale, par la justice. La démocratie, ce n'est pas seulement le droit de vote ni même l'établissement de lois. C'est le petit bouquet de lois justes qui sont respectées. Aussi, les législateurs et les juges Haïtiens doivent-ils remplir effectivement leur fonction, comprendre qu'ils ne sont pas là pour un job mais pour résoudre un problème, et agir en conséquence. L'argent dont l'État a besoin pour fonctionner doit venir, loin devant la charité internationale, de la bonne gestion des ressources et de la fiscalité : impôts (sur les sociétés, sur le revenu, sur la fortune), taxes sur la valeur ajoutée, etc. Autant de sujets qui méritent débat : entre parlementaires bien sûr, mais aussi entre le gouvernement et le reste de la société. Le dialogue peut se révéler tout aussi efficace que l'autoritarisme, sinon plus. Ce qui nous amène à la priorité suivante.

## **5. L'éducation**

Il ne s'agit pas de l'éducation conventionnelle, qui impose de savoir lire et écrire, mais de la pragmatique, qui apporte à l'homme la connaissance de son environnement. Cet enseignement primaire, de secours en quelque sorte, est essentiel pour promouvoir les institutions du pays et consolider la sécurité. On entend souvent que les Haïtiens doivent apprendre à se parler ; c'est vrai. Encore faut-il qu'ils aient les moyens de passer d'une systématique d'affrontement à celle de communication. Ils doivent disposer de points d'information institutionnels sur la marche de leur société : panneaux dans les mairies, circulaires et bulletins dans des langues qui leur sont accessibles, explicateurs publics pour les illettrés. Le secteur privé, de Fort-Liberté à Tiburon et de

Jean-Rabel à Anse-à-Pitres, peut couvrir les préoccupations locales dans des gazettes ; non pas que cette activité soit rentable, mais parce qu'elle est nécessaire.

Sur le plan politique, si une élection peut avoir deux tours, il faut enseigner ce concept aux Haïtiens. Étant donné le faible taux d'alphabétisation, il revient aux candidats eux-mêmes de se former aux desiderata des lois haïtiennes, puis d'instruire le peuple et l'amener à ne pas confondre liberté et licence. Il est impensable qu'ils ajoutent à la confusion en refusant d'aller au second tour quand la loi électorale l'exige. Il faut expliquer le régime « parlementaire à la française » aux Haïtiens ; les sensibiliser au fait que, depuis 1987, ce n'est plus le Président de la République qui gouverne mais bien le Premier ministre ; et que, pour permettre à leur courant politique d'occuper ce poste, ils doivent aller voter aux législatives.

La société haïtienne, comme beaucoup d'autres, comporte des strates, souvent classées en élites, bourgeoisie et prolétariat. Et, en Haïti comme ailleurs, le prolétaire veut ressembler à son bourgeois : parler sa langue, vivre dans une maison comme la sienne, porter des vêtements semblables aux siens, manger à sa façon. Il en résulte une lourde responsabilité pour ce bourgeois qui doit éduquer par l'exemple. Si un jour sa voiture est obligée de patauger dans la boue coriace ou encenser dans les cratères d'une route, c'est à lui qu'il incombe d'y remédier. Si la salubrité de sa ville ou de sa bourgade est menacée par les immondices, il lui revient de trouver une solution. De plus, il est censé être cultivé, amateur et promoteur de la production artistique de son pays, même s'il doit son aisance aux sacs de café ou aux bidons d'huiles. S'il ne prête guère attention à ces détails (au regard de la misère), il ne peut prétendre être raffiné. Il sera peut-être fortuné, mais pas raffiné. Or c'est une catastrophe s'il se comporte en « gros souliers », lui qui est censé être

dépositaire du bon goût et du raffinement. Nous n'avons pas d'exemple où des paysans incultes décident de créer des routes asphaltées, des centres de recherche, des théâtres, etc. Dans les pays sous-développés, l'absence d'infrastructures est une gifle d'abord pour les élites elles-mêmes, bourgeoises ou non. Elle les dénonce comme des sagouins qui laissent des débris tapisser leur salon sans montrer une volonté de les balayer.

Au niveau social, l'éducation informative doit amorcer la sensibilisation sur l'explosion démographique, écueil tranchant sur la route du KPL. On ne peut déléguer une tâche aussi vitale à des organisations humanitaires souvent pétries de religion et fidèles au précepte : « Croissez et multipliez. » Car ce commandement trouve un terrain fertile chez l'Haïtien, surtout le paysan, qui chérit déjà la croyance que les enfants, c'est la richesse. Or si, en 2026, la population dépasse les quinze millions d'habitants, *L'Île Rebelle* risque de ressembler à un radeau de naufragés perdu au milieu de l'océan ; à moins qu'elle ne s'enrichisse à un niveau comparable au rocher de Monaco.

## **6. Conseil Électoral Permanent**

Un Président, en tant que garant des institutions de la République, aime laisser derrière lui une consolidation qu'il souhaite voir préservée ou améliorée par ses successeurs. Et en général, dans les pays stables, les réformes avantageuses pour la société ne sont pas révoquées sans ménagement ; autrement, aucun progrès n'est possible. C'est dans cet esprit que j'interviendrais sur le Conseil Électoral Provisoire (CEP). Il lui faut, on l'a constaté, plus de deux ans pour organiser des élections. Et l'on peut comprendre sa difficulté face à une trentaine de candidats qui posent toutes sortes de problèmes constitutionnels et sont des rois de la contesta-

tion. Si, par exemple, on veut voir en 2011 le président prêter serment en temps et en heure, il faudrait constituer le CEP en 2007 afin que toutes les contestations à son sujet aient le temps de s'éteindre et qu'en 2009 il commence vraiment à travailler. D'où l'idée de fixer cette institution dans la durée, de la faire survivre aux mandatures et rester sans couleur partisane. D'ailleurs la Constitution a déjà prévu cette pérennité et cette indépendance (art. 191 à 198).

Concernant les litiges, tous ceux dont la candidature a été écartée pour irrégularités doivent se rendre compte qu'ils ont fait perdre un temps précieux au CEP, donc à Haïti. Ceux qui envisagent de se présenter de nouveau doivent étudier la Constitution de 1987 ou voir comment obtenir son amendement. Il ne faut pas attendre 2010 pour être saisi de dévotion patriotique ou humanitaire et essayer de frauder (il n'y a pas d'autre mot). La première qualité qu'on attend d'un chef d'État est le respect des institutions et de la Constitution du pays qu'il souhaite gouverner, donc servir au sens noble du terme. Si elles sont défectueuses, il faut d'abord les améliorer et non tenter de les contourner, ce qui revient toujours à les fouler aux pieds.

La Constitution est effectivement truffée d'articles commençant par : « Pour être éligible... il faut être Haïtien d'origine et n'avoir jamais renoncé à sa nationalité. » Bon nombre d'Haïtiens de la diaspora voient dans ces alinéas de sérieuses entraves à leurs projets politiques et souhaitent leur disparition. Je les comprends et il faudra un jour aborder ce problème. Mais la vraie priorité est le respect de l'article 22, dont la violation est patente et inacceptable.

## **7. Conclusion du livre I**

Voilà ! Le court terme de mon programme ne prévoit pas directement la construction de routes ou de places publiques

ni aucun autre chantier visible. On n'y voit aucune flotte d'autobus. Il met l'accent sur l'homme, sur l'Haïtien, en cherchant les moyens de concrétiser l'Égalité par le droit et le dialogue entre Haïtiens. Le reste viendra en corollaire, au cas par cas, quand sa nécessité pour servir la cause principale sautera aux yeux.

Je terminerai sur une image empruntée au cyclisme, sport où tout tient à deux fragiles contacts sur la piste. Si Haïti participait à un tournoi, je dirais que dans un premier temps, avec le KPL, l'apprenti cycliste pédale et reste en équilibre parce qu'on lui tient la selle ; il compte beaucoup sur cette aide étrangère. Dans mon prochain article, j'aborderai le moyen terme, la phase où notre cycliste roule seul, mais les deux mains cramponnées aux guidons.

Paris, juin 2006

<http://caplife.free.fr/>